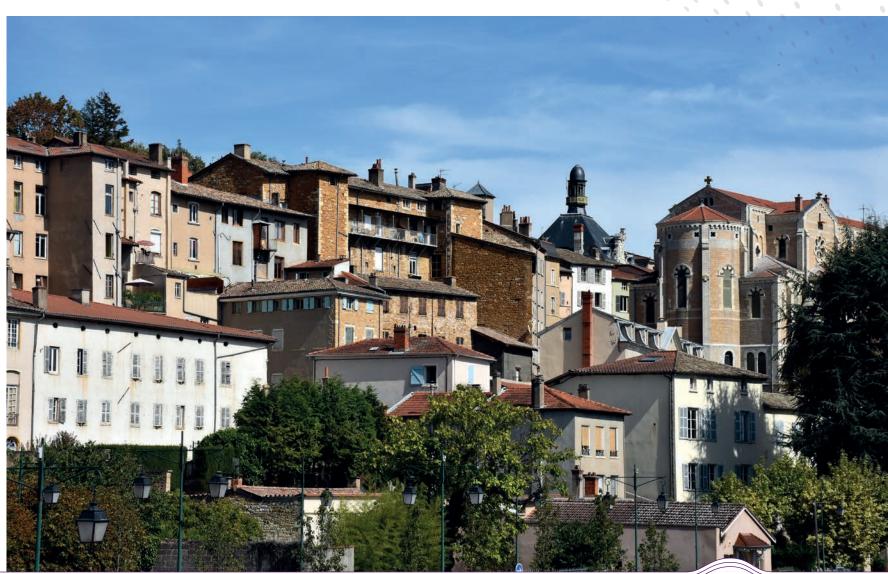
# CAHIER DES PRESCRIPTIONS COULEUR DE LA VILLE DE TREVOUX













## **SOMMAIRE**

éambuleP3
incipes généraux :
a couleur - comprendre les nuanciersP4
es palettes chromatiquesP5
incipes généraux :
éthode pour les choix chromatiquesPé
alette globale :
ond de façade, modènatures, mursP7
alette ponctuelle :
blets, fenêtres, menuiseries, serrureries, commercesP9
nnexesPI













#### **PREAMBULE**

Entre Dombes et Beaujolais, au cœur de la vallée de la Saône, Trévoux s'élève sur un coteau conduisant son habitat à épouser les dénivelés. Par son histoire singulière héritée de son statut indépendant du Royaume de France et son titre de capitale mondiale de la filière en diamant au XIX° siècle, la ville a acquis un riche patrimoine : ses quais et son chemin de halage, l'enceinte urbaine et ses tours, les maisons médiévales à meneaux, les hôtels particuliers ou institutionnels, façonnent l'image de ses quartiers pittoresques du centre historique.

Dès 1989, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) a été mise à l'étude pour être approuvée en 1994.

En 2016, la commune a délibéré pour la transformation de la ZPPAUP en SPR (Site Patrimonial remarquable) et la mise en place d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) approuvée en 2019.

Depuis plusieurs années, la commune a engagé une politique volontariste de protection et de mise en valeur de ce patrimoine architectural par des opérations incitatives de ravalement des façades. Les rues principales du centre ancien, ont fait l'objet d'une étude chromatique afin de guider les particuliers sur les teintes à adopter lors d'opérations de ravalement.

Les résultats de ces actions sont déjà visibles et certaines ruelles du vieux Trévoux ont retrouvé leur éclat. La valorisation du patrimoine architectural local contribue à l'amélioration du cadre de vie et à l'image du territoire.

Ce document vous orientera dans vos choix chromatiques et vous indiquera les prescriptions à suivre.

La commune de Trévoux dispose d'un nuancier communal réalisé sur la base des enduits historiques et des matériaux du site. (Ce nuancier a été actualisé en 2020 par l'atelier Godefroy).



## PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### LA COULEUR - COMPRENDRE LES NUANCIERS

#### Une couleur se définit autour de trois composantes :

Le nuancier communal, sera identifié dans la classification des couleurs du systeme NCS (Natural Color System). Dans ce système une couleur est codée à partir de trois composantes :

- La valeur (claire ou foncée)
- La saturation (vive ou grisée)
- La teinte (le nom de la couleur)

#### Code couleur:

• Blanc: S O5OO-N

Gris très clair : \$ 1500-NGris moyen : \$ 3000-N

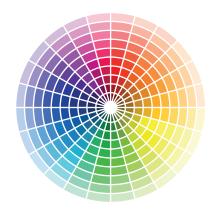
• Noir: \$ 9000-N

#### **PRECONISATIONS**

- Une couleur ne se choisit jamais isolée, ou éloignée des teintes avec lesquelles elle sera en contact. Pierre, façades voisines, environnement...
- Le blanc a un impact trop fort dans le paysage. Pas d'utilisation de blanc en façade.
- Les tons en façade seront de moyen clair à moyen foncé.
- Les tons les plus clairs sont à utiliser pour les modénatures, encadrements chaines d'angle.
- Les tons trop saturés sont proscrits en façade.

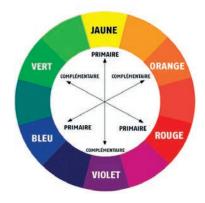
#### A SAVOIR

Dans un nuancier une tonalité semble toujours plus foncée et moins vive que sur le mur.



#### Le cercle chromatique

Les couleurs primaires sont situées à 120° les unes des autres. Les couleurs secondaires alternent avec les couleurs primaires et sont situées à 120° les unes des autres.



#### Les couleurs complémentaires

La complémentaire d'une couleur lui est diamétralement opposée sur le cercle, l'association des deux ramène au neutre.

Les complémentaires principales :

Rouge - vert

Bleu - orange

Jaune - violet

Chaque nuance du cercle chromatique a sa couleur complémentaire.









#### LES PALETTES CHROMATIQUES

Les nuanciers s'organisent autour de 3 palettes.

- La palette globale pour les murs.
- La palette globale : qui concerne les surfaces les plus importantes du bâti ; fond de façade, mur, modénature. Elle déterminera la dominante chromatique.
- La palette ponctuelle : qui concerne les plus petites surfaces, menuiseries (portes, volets, fenêtres), bardages, serrureries. Elle concerne les éléments secondaires, qui viennent «ponctuer», enrichir et compléter la palette globale.



Il existe en mairie une liste de concordance des teintes, qui permet de trouver des équivalences aux references NCS chez differents fournisseurs. Cette liste est consultable sur demande.

## **ATTENTION**

Selon l'écran ou l'impression, les couleurs représentées peuvent varier dans leur version originale! Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.



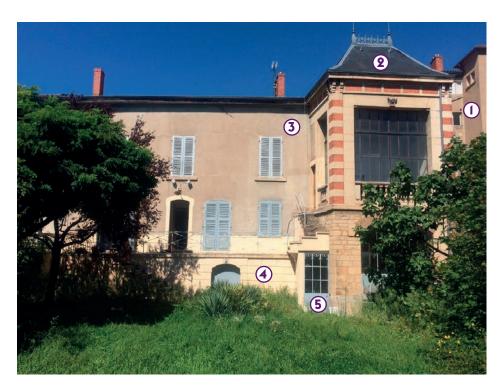




# PRINCIPES GÉNÉRAUX METHODE POUR LES CHOIX CHROMATIQUES

Un bâtiment fait partie d'un contexte, il est souhaitable pour une bonne intégration d'observer le paysage et les édifices proches, de tenir compte des dominantes, des valeurs et des ambiances chromatiques.

Les façades sur rue en alignement peuvent reprendre la couleur de la façade mitoyenne pour leurs encadrements. Les façades sur rue en alignement ne doivent pas créer de rupture par une saturation trop forte. Le bâti moins haut peut-être plus saturé. Lorsque la couleur de fond de façade est la même pour deux copropriétés, la couleur des volets viendra marquer la différence.



#### **PRECONISATIONS**

Quelques règles pour hiérarchiser ses choix :

- Tenir compte de l'environnement dans lequel le bâti s'insère, environnement naturel et teintes du bâti voisin.
- 2 Choix de la couleur de toiture même critère de choix.
- (3) Choix de la couleur du fond de façade : tenir compte du style, des éléments constructifs déjà présents, pierre, bois.
- 4 Choix des éléments spécifiques, bardage, modénature, serrurerie, sous face des toitures...
- (5) Choix des menuiseries : differencier les portes des fenêtres et volets.

Les pétitionnaires devront ensuite choisir des équivalences dans des nuanciers de fabricants. Ce sont les références « fabricant » + la cotation du nuancier, qui seront indiquées sur les autorisations de travaux (permis de construire ou déclaration préalable).

# PALETTE GLOBALE: FOND DE FAÇADE, MODENATURES, MURS

Les couleurs sont inspirées de la couleur des pierres locales, certains tons ont été plus saturés afin de dynamiser la palette.

FGOI	FGO2	FGO3	FGO4	FGO5
S 25O2 Y	S 1502 Y50R	\$ 3010 G90Y	S 2005 Y40R	S 2005 Y20R
FGO6	FGO7	FGO8	FGO9	FGIO
\$2010 Y30R	S 2010 Y20R	S 2020 Y20R	S 2020 Y30R	S 2020 Y40R
FGII S 2030 Y20R	FG12 S 4040 Y40R	FG13 S 3030 Y40R	FG14 S 4030 Y50R	FG15 S 2040 Y40R
				E000
FG16 \$ 4090 Y	FG17 \$ 4030 V70R	FG18 \$ 7010 Y70P	FG19 S 4090 V50R	FG2O \$ 3010-V40R
FG16 S 4020 Y	FGI7 S 4030 Y70R	FGI8 S 7OIO Y7OR	FG19 S 4020 Y50R	S 3010-Y40R

#### **PRECONISATIONS**

- I- En zone trés végétale : on favorisera les tons naturels. Les alignements sur rue devront varier en valeur plutôt qu'en couleur.
- 2- En zone urbaine la saturation pourra être plus marquée, on jouera avec les volets pour créer une continuité visuelle.
- 3- Pour les alignements sur rue, le projet doit offrir une composition en harmonie avec les façades qui composent cette dernière.

#### **ATTENTION**

Selon l'écran ou l'impression, les couleurs représentées peuvent varier dans leur version originale! Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.

## PALETTE GLOBALE: FOND DE FAÇADE, MODENATURES, MURS

Tableau de concordance : il est donné à titre indicatif. D'autres fabricants peuvent être consultés.

Nuancier	NCS	WB	PAREX	SIKKENS	KEIM	CHAUX DE ST ASTIER	SEIGNEURIE
FG 01	2502 Y	276 Gris vert		GO.10.65			CH2 1152 Gris fleche
FG 02	1502 Y50R	091 Gris perle	G30				
FG 03	3010 G90Y			G4.07.66			CH 11F94 Vert Mabilais
FG 04	2005 Y40R	203 Cendre beige clair		FO.06.74			CH2 1162 Beige Breche
FG 05	2005 Y20R	370 Blanc calcaire			9531		CH12F71 Gris Meulun
FG 06	2010 Y30R	044 Brun clair	T50	E8.10.70	9533	28	
FG 07	2010 Y20R	212 Terre beige	T30 + T60	F2.20.70	9271	450	
FG 08	2020 Y20R	232 Mordoré	T70	E4.30.70	9332	549	1283 Jaune Bensa
FG 09	2020 Y30R	010 Beige ocre	070				
FG 10	2020 Y40R	006 Rose foncé					
FG 11	2030 Y20R	297 Ocre chaud			9069	236	
FG 12	4040 Y40R	299 Orange bauxite					
FG 13	3030 Y4OR	081 Orange foncé		E4.40.50		351	CH 10F56 Ocre Montgalet
FG 14	4030 Y50R	303 Terre rouge brun					
FG 15	2040 Y40R	103 Orange flamboyant					SE 1003 Ocre Namibi
FG 16	4020Y	553 Ocre mousse					
FG 17	4030 Y70R	330 Brique rouge					
FG 18	7010 Y70R	341 Brun bardeau		C4.27.20			
FG 19	4020 Y50R	320 Rose brun					
FG 20	3010 Y40R	240 Marron moyen		E0.20.60	9249		CH 11F43 Beige Austerlitz
FG 21	3020 Y40R	313 Ocre rouge moyen		D6.25.55	9108		
FG 22	3020 Y20R	012 Brun	T60	E8.15.65	9245		
FG 23	4020 Y20R				9265		
FG 24	2040 Y10R	820 Jaune paille					
FG 25	4040 Y20R	314 Ocre toscane					

#### **ATTENTION**

Il reste indispensable de faire des échantillons sur plaque à joint perdu, ou sur la façade, pour valider la couleur du fond de façade.

# PALETTE PONCTUELLE: VOLETS, FENETRES, MENUISERIES, SERRURERIES, COMMERCES



#### **METHODE**

- I- Les teintes de fond de façade, plutôt colorées appellent des volets de tons plus désaturés, (grisé) soit foncés soit clairs
- 2- Repartir les valeurs (claire moyenne foncée)
- 3- Le choix de la couleur des volets, menuiseries, serrureries, intervient après celle de la façade.
- 4- Les serrureries en premier plan : garde corps, sont de la couleur la plus foncée.
- 5- Les portes d'entrée seront traitées différement des volets et meunuiseries. Soit peintes soit bois vernies.

#### **ATTENTION**

Selon l'écran ou l'impression, les couleurs représentées peuvent varier dans leur version originale! Nous vous recommandons de consulter en mairie le nuancier communal qui est le seul référent visuel.

# PALETTE PONCTUELLE: VOLETS, FENETRES, MENUISERIES, SERRURERIES, COMMERCES

Tableau de concordance : il est donné à titre indicatif. D'autres fabricants peuvent être consultés.

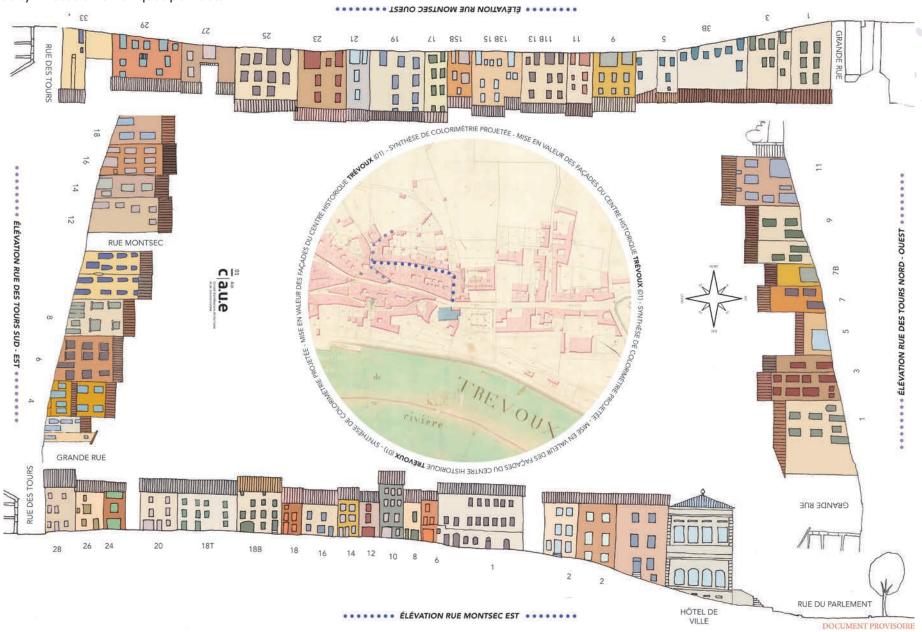
Nuancier	NCS	SIKKENS	RAL	SEIGNEURIE
MG 01	2502 Y		RAL 7044	CH 1152 Gris Fleche
MG 02	1005 Y20R			CH2 0074 Vert Maranta
MG 03	3010 G90Y	G4.07.66	RAL 7032	CH 11F94 Vert Mabilais
MG 04	4020 G90Y			CH2 0798 Vert Jujubier
MG 05	2030 G90Y			CH2 0814 Jaune Jacobsen
MG 06	6020 G70Y	G8.20.40		CH2 0799 Vert Univers
MG 07	6005 Y80R			CH2 1059 Brun Catalogne
MG 08	5005 Y20R			CH2 0998 Brun Castille
MG 09	4010 Y30R		RAL 1019	
MG 10	7005 R80B	T5.05.29	RAL 7015	
MG 11	7502 G	MN.02.29	RAL 7043	
MG 12		G2.04.26	RAL 7022	
MG 13	6010 G30Y	L0.10.40		CH1 1133 Vert Galane
MG 14	4010 B70G	PO.10.50		
MG 15	8010 B90G		RAL 6009	
MG 16	7020 Y70R	D9.20.20	RAL 8028	
MG 17	6020 Y70R	D2.28.29	RAL 8002	
MG 18	5040 Y80R	C2.32.22	RAL 3009	
MG 19	4550 Y60R	DO.36.33	RAL 8004	
MG 20	8005 Y20R	F6.10.20	RAL 6022	
MG 21	5005 G50Y	H2.05.46	RAL 7023	
MG 22		C2.04.06	RAL 8022	

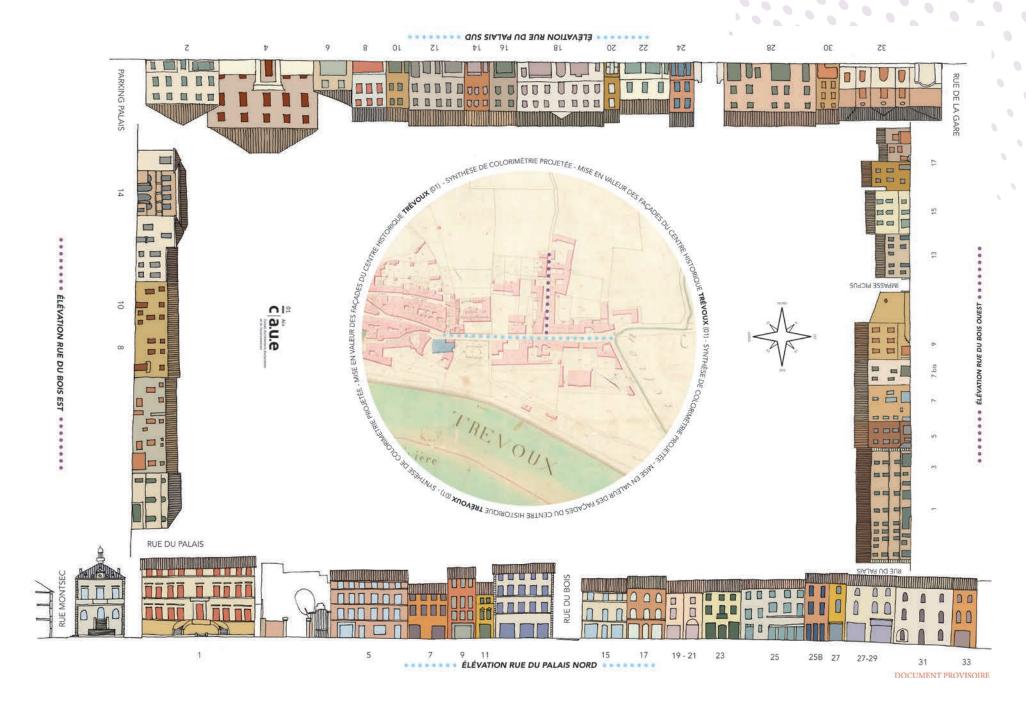
#### ATTENTION

Il reste indispensable de faire des échantillons sur plaque à joint perdu, ou sur la façade, pour valider la couleur du fond de façade.

### **ANNEXES**

Fiches de synthèses chromatiques par rues.





• • • • • • ÉLÉVATION NORD DE LA RUE DU GOUVERNEMENT DE LA DOMBES • • • • • • •

8 bis

DOCUMENT PROVISOIRE

22

10 6





Mairie de Trévoux

Tél.: O4 74 O8 73 73

www.mairie-trevoux.fr